

Décision portant constitution du comité de gestion du restaurant du CNRS de la délégation Rhône Auvergne

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu la circulaire n° 020002DRH du 17 décembre 2002 portant sur les modalités de mise en œuvre au CNRS des nouvelles règles administratives, fiscales, budgétaires et comptables applicables aux restaurants administratifs et inter administratifs ;

Vu la circulaire n° 020003DRH du 17 décembre 2002 fixant les modalités de constitution et de fonctionnement des comités paritaires de gestion créés auprès des restaurants propres du CNRS ;

Vu la décision n° 000029DRH du 9 juin 2000 portant organisation de la restauration au CNRS modifiée par la décision n°DEC121283DRH du 11 avril 2012 ;

Vu la décision n°DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant M. Frédéric Faure Délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la note référencée DRH/SDS/IK/MC-2011-1 du 31 janvier 2011 sur l'organisation de la restauration sociale au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de membres représentant l'administration au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaires

M. Arnaud Eyraud (MOY700)
Mme Nathalie Manin (MOY700)

- En tant que suppléants

M. Mathieu Montibert (MOY700)
M. Jacques Saussol (MOY700)

Article 2

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de la délégation régionale au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaire : Mme Céline Guillermoz
- En tant que suppléant : Mme Stéphanie Maieiro

Article 3

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de l'UMR 5256 IrceLyon au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaire : Mme Marie-Laure Venditti

Article 4

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de l'UMR5280 Institut des Sciences Analytiques au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaire : Mme Valérie Fromentèze
- En tant que suppléant : Mme Evelyne Legros

Article 5

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers d'IRSTEA au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaire : Mme Adeline Dubost
- En tant que suppléant : M. Jean-Pierre Dalleau

Article 6

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de l'Université Lyon 1 au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaire : M. Christophe Morell
- En tant que suppléant : M. Henry Chermette

Article 7

Mme Christine Lucas est désignée en qualité de membre nommé par le délégué régional au comité de gestion du restaurant.

Article 8

Le mandat des membres titulaires et suppléants est fixé à trois ans.

Article 9

Cette décision, diffusée au bulletin officiel du CNRS, sera portée à la connaissance des usagers du restaurant par voie d'affichage.

Fait à Villeurbanne, le 27 mai 2014

Le délégué régional
Frédéric Faure